

Cette circulaire est également disponible sur le site de l'école [www.saintcharlesnotredame-rueil.fr](http://www.saintcharlesnotredame-rueil.fr), elle vient compléter le règlement intérieur que vous signez lors de la validation du dossier d'inscription administrative.

Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations importantes vous permettant de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2024.

### LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024, le lundi 2 septembre

	Classe	Jour/ Horaire	Lieu
MATERNELLES	PS	<u>1er groupe</u> : Rentrée des élèves en demi classe le <b>lundi 2 septembre</b> de 8h30 à 11h30 (Nom de famille de A à J) <u>2nd groupe</u> : Rentrée des élèves en demi classe le <b>mardi 3 septembre</b> de 8h30 à 11h30 (Nom de famille de L à T)	Les parents déposeront et viendront chercher leur enfant dans la classe
	<b>Tous les élèves de petite section réunis feront leur rentrée le jeudi 5 septembre à 08h30</b>		
	La restauration du midi pour les PS débutera ainsi le <b>jeudi 5 septembre</b>		
	MS	Rentrée le <b>lundi 2 septembre à 13h30</b>	Accueil des parents dans la classe, entrée par la cour haute
ELEMENTAIRES	GS	Rentrée échelonnée des élèves : <u>1er groupe</u> : <b>lundi 2 septembre à 8h30</b> (Nom de famille de A à G) <u>2nd groupe</u> : <b>lundi 2 septembre à 10h00</b> (Nom de famille de H à T)	Accueil des parents dans la classe, entrée par la cour haute
	CM2	Rentrée des élèves le <b>lundi 2 septembre à 08h30</b>	Accueil des élèves et des parents dans la cour
	CM1	Rentrée des élèves le <b>lundi 2 septembre à 08h45</b>	Accueil des élèves et des parents dans la cour
	CP	Rentrée des élèves le <b>lundi 2 septembre à 09h00</b>	Accueil des élèves et des parents dans la cour
	CE2	Rentrée des élèves le <b>lundi 2 septembre à 13h30</b>	Accueil des élèves et des parents dans la cour
	CE1	Rentrée des élèves le <b>lundi 2 septembre à 13h45</b>	Accueil des élèves et des parents dans la cour

Les classes seront affichées au portail le jour même.



## VACANCES SCOLAIRES 2024/2025 ÉCOLE SAINT CHARLES - NOTRE DAME

### Vacances scolaires :

<b>Vacances de la Toussaint</b>	<b><u>Jeudi 17 octobre 2024</u></b> * à 16h20 (Maternelles) ou à 16h30 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 4 novembre 2024 à 08h30
<b>Vacances de Noël</b>	Vendredi 20 décembre 2024 à 16h20 (Maternelles) ou à 16h30 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 6 janvier 2025 à 08h30
<b>Vacances d'hiver</b>	Vendredi 14 février 2025 à 16h20 (Maternelles) ou à 16h30 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 3 mars 2025 à 08h30
<b>Vacances de printemps</b>	Vendredi 11 avril 2025 à 16h20 (Maternelles) ou à 16h30 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 28 avril 2025 à 08h30
<b>Vendredi 2 mai 2025</b>	<b>CLASSE OBLIGATOIRE</b> pas de pont du 1 mai 2025
<b>Pont du 8 mai 2025</b>	Il n'y aura pas classe pour les élèves <b><u>le vendredi 9 mai 2025</u></b> *
<b>Pont de l'Ascension</b>	Mardi 27 mai 2025 après l'accueil du soir Reprise des cours lundi 2 juin 2025 à 08h30
<b>Vacances d'été</b>	<b><u>Mardi 2 juillet 2025</u></b> * à 16h20 (Maternelles) ou à 16h30 (Elémentaires)

**ATTENTION :** Les vendredis, veilles de vacances, il n'y a ni étude, ni garderie, ni atelier. La sortie de tous les élèves s'effectuera de façon échelonnée par niveau.

### DATES À RETENIR

Journées Pédagogiques (pas de classe pour les élèves) : - \* **Vendredi 18 octobre 2024**

- \* **Vendredi 9 mai 2025**

- \* **Jeudi 3 et vendredi 4 juillet 2025**

Photos individuelles et de classe : **Vendredi 6 septembre 2024**

Cocktail pour les nouveaux parents / Messe de rentrée : **Vendredi 13 septembre 2024 à 18h45**

Assemblée Générale de l'APEL : **Mercredi 2 octobre 2024 (horaires communiqués à la rentrée)**

Bénédictio des cartables et des enfants : **jeudi 5 septembre 2024 à 8h30**

### FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes des fournitures (par niveau) pour la prochaine année scolaire seront disponibles dans la rubrique Documents de votre Espace Famille sur Ecole Directe **ET** sur le site internet du groupe scolaire (<http://www.saintcharlesnotredame-rueil.fr>)

## TABLIERS

Le port de la blouse est obligatoire pour **tous les élèves de la PS au CM2**, qui la portent pour l'arrivée à l'école. Le tablier en tissu doit être **impérativement brodé au NOM de l'enfant**.

Vous avez la possibilité de commander les tabliers des élèves dès ce jour sur les sites de nos partenaires Bobine ou Acanthe.

**Bobine** : : <https://www.letablierbobine.fr/produits?school=st-charles-notre-dame>

**Acanthe** : <https://www.acanthe-uniforme.com/> utilisez le code: **SAINTCHARLES92500** dans l'onglet CODE ÉCOLE.

Si vous effectuez vos commandes auprès de nos partenaires, la livraison des blouses se fera directement à l'école pour la rentrée.

**Rappel : Les vêtements, fournitures, gourdes, boîtes à goûter doivent être étiquetés au NOM de l'enfant.**

## P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

La nécessité d'établir un P.A.I. apparaît dans deux circonstances principales :

1. Prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence dans le cadre d'une maladie chronique.
2. Organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade. Les parents des enfants concernés se rapprocheront avant la rentrée du secrétariat ou de l'infirmière, par mail ([infirmerie.ecole@scnd-rueil.fr](mailto:infirmerie.ecole@scnd-rueil.fr)) afin d'obtenir le formulaire de PAI. Ce dernier, à réactualiser chaque année, est à faire remplir par votre médecin et à nous remettre à la rentrée, accompagné des médicaments prescrits.

## PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DU MATIN, RESTAURATION DU MIDI,  
GARDERIE (PS-MS-GS), ÉTUDES (CP-CM2), ACCUEIL DU SOIR

**RAPPEL : Le périscolaire est un SERVICE et n'est donc PAS OBLIGATOIRE.**

**Les inscriptions à l'étude, garderie et accueil du soir seront valables pour l'année scolaire entière, elles ont été effectuées sur École directe (Inscriptions/Réinscriptions Administratives) et pourront être modifiées si nécessaire, à partir du 28 août 2024 jusqu'au 8 septembre 2024 inclus sur votre Espace Famille. Après cette date, sauf cas particulier soumis à l'accord de la Direction, ces inscriptions ne pourront ni être modifiées, ni remboursées.**

- ✓ **L'Accueil du matin (08h00 - 08h20)** est un service exclusivement réservé aux familles n'ayant pas d'autres alternatives. Pour des questions de responsabilités, d'organisation et d'amélioration de l'accueil des élèves dès le matin ,  **votre demande doit être dûment motivée et adressée uniquement par mail à [ecole@scnd-rueil.fr](mailto:ecole@scnd-rueil.fr) en indiquant les jours souhaités jusqu'au 2 septembre 2024.**

- ✓ **Les Études/ La Garderie (16h55-17h55):** Vous avez la possibilité de mettre exceptionnellement votre enfant au Périscolaire, pour cela une demande **obligatoire** devra être transmise **au préalable** à l'école par email à l'adresse suivante : [ecole@scnd-rueil.fr](mailto:ecole@scnd-rueil.fr) Selon les places disponibles, un accord pourra être donné.

Une facture vous sera ensuite transmise par la comptabilité. (Cf Règlement Financier transmis dans les pièces du dossier des Réinscriptions/Inscriptions Administratives et disponible dans la rubrique Documents d'École Directe)

**Un goûter** est à fournir par les parents, il sera pris de 16h20 à 16h55 par les élèves de Maternelles et de 16h30 à 16h55 par les élèves du CP au CM2, avant de monter dans leur salle.

**L'étude du CP au CM2** est encadrée soit par un enseignant, soit par un éducateur qui accompagne les devoirs.

Veillez trouver ci-dessous, le document présent dans L'ÉCOLIEN qui explique le fonctionnement des études dans notre établissement.

**EXTRAIT DE L'ÉCOLIEN 2023/2024 susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'élèves inscrits en 2024/2025**

**À Saint-Charles-Notre-Dame les études permettent :**

- l'apprentissage des leçons,
- une aide à cet apprentissage, et la vérification de celui-ci.
- Plus précisément, elles permettent de travailler la mémorisation et d'asseoir les automatismes. Les études constituent aussi une forme de « réassurance » ou encore un progrès dans l'autonomie de travail de l'enfant.

*C'est un trait d'union supplémentaire entre l'école et la famille.*

CE2 – CM1 – CM2	CP – CE1
<p><u>Objectifs</u></p> <p>Permettre à l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'organiser son travail personnel,</li> <li>• D'intégrer des méthodes de travail.</li> </ul> <p>Améliorer les capacités d'attention, d'organisation, de mémorisation, de réflexion...</p>	<p><u>Objectifs</u></p> <p>Donner aux élèves des conditions de travail favorables, Permettre aux élèves de faire leur lecture, d'organiser le travail du soir à faire.</p>
<p><u>Rôle du responsable de l'étude</u></p> <p>-Apprentissage des leçons, exercices -Aide à la mémorisation par écrit ou oralement -Aide méthodologique, organisation du travail, planification -Stimulation psychologique : goût du travail autonome.</p>	<p><u>Rôle du responsable de l'étude</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture : aide à la lecture du jour, vérification des sons ....</li> <li>- Etude des leçons, écriture de mots pour les apprendre.</li> </ul>

**Fonctionnement de l'étude**

Durant cette étude, l'enseignant, l'éducateur se met à la disposition des élèves et essaie de prendre un temps individualisé avec chaque enfant autant que de possible.

Les CP bénéficieront d'une attention particulière, notamment en début d'année scolaire, afin d'assurer, de renforcer et de consolider les lectures du jour.

**En cas d'effectifs trop importants dans une classe d'étude, l'enfant fera ses devoirs en autonomie.**

- ✓ L'Accueil du soir (de 18h00 à 18h30) est accessible à tous les élèves de la PS au CM2, après la Garderie/l'Étude ou après les Ateliers du soir. Une sortie échelonnée sera possible sauf si les 2 derniers niveaux d'urgence attentat (Vigipirate) sont en vigueur.
- ✓ Début de la Restauration du midi de la MS au CM2 : Lundi 2 septembre 2024  
Début de la Restauration du midi pour les PS : jeudi 5 septembre 2024
- ✓ Études, Garderie et Accueil du soir débuteront dès le lundi 2 septembre 2024.
- ✓ Les ateliers périscolaires débuteront le lundi 9 septembre 2024.

**À QUI S'ADRESSER À L'ÉCOLE SCND ?**

<p><b>Nouveaux parents</b> jusqu'au jour de la rentrée (02/09/2024)</p>	<p><b>Administratif Nouveaux élèves jusqu'à la rentrée :</b> Questions relatives aux documents et démarches à effectuer avant la rentrée.</p>	<p><a href="mailto:inscriptionecole@scnd-rueil.fr">inscriptionecole@scnd-rueil.fr</a> ou messagerie école directe /destinataire personnel/ école secrétariat inscription</p>	<p><u>Mme CHANDELLIER</u> 01 47 51 34 48</p>
<p><b>Parents année en cours</b> (2024/2025)</p>	<p><b>Administratif :</b> Messages à transmettre au Chef d'établissement, aux enseignants, absences, demandes particulières.</p>	<p><a href="mailto:ecole@scnd-rueil.fr">ecole@scnd-rueil.fr</a></p>	<p><u>Mme ARMANDON</u> 01 47 51 34 48</p>
	<p><b>Vie scolaire :</b> Problèmes de discipline, conflits, surveillance de la pause méridienne, goûter, études et Accueil du soir.</p>	<p><a href="mailto:viescolaire.ecole@scnd-rueil.fr">viescolaire.ecole@scnd-rueil.fr</a></p>	<p><u>Mme COGNE</u></p>
<p><b>Tous les parents</b></p>	<p><b>Infirmierie (PAI...)</b></p>	<p><a href="mailto:infirmierie.ecole@scnd-rueil.fr">infirmierie.ecole@scnd-rueil.fr</a></p>	<p><u>Mme HOCHÉ</u></p>
	<p><b>Coordinatrice en Pastorale</b></p>	<p><a href="mailto:pastorale.ecole@scnd-rueil.fr">pastorale.ecole@scnd-rueil.fr</a></p>	<p><u>Mme LAMBERT</u></p>
	<p><b>Service comptabilité</b> Questions concernant la facturation.</p>	<p><a href="mailto:compta@scnd-rueil.fr">compta@scnd-rueil.fr</a> ou Messagerie école directe/ personnel/ service comptabilité</p>	<p><u>Mme CAMATTE</u> 01 47 51 01 89</p>